

# LES ÉCHOS DE LA DOUÏX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

CHÂTILLON-SUR-SEINE

ENVIRONNEMENT

Les espaces  
verts et  
forestiers  
de la Ville

PATRIMOINE

Église Saint-Jean, un  
patrimoine à protéger

ENFOUISSEMENTS ET RÉSEAUX

Une rénovation d'envergure  
dans le quartier Saint-Nicolas

Mars  
2021

NUMÉRO 97

# Sommaire



Ville de  
**Châtillon  
sur-Seine**

#### ÉDITEUR

Ville de Châtillon-sur-Seine  
Place de la Résistance  
21400 Châtillon-sur-Seine  
Tél. : 03 80 91 50 50  
E-mail : contact@mairie-chatillon-sur-seine.fr

#### RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Hubert Brigand

#### RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

François Gaillard

#### GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Ville de Châtillon-sur-Seine  
Service Communication

#### CRÉDITS PHOTOS

Ville de Châtillon-sur-Seine

#### IMPRESSION

Imprimerie Ramelet  
Châtillon-sur-Seine

TIRAGES :  
3 150 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL :  
Mars 2021



**LE MOT DU MAIRE** ..... PAGE 3

**INFOS PRATIQUES** ..... PAGE 4

## VIE MUNICIPALE

- NATHALIE VION NOUVELLE PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RUGBY
- LE CENTRE DE VACCINATION DE CHÂTILLON-SUR-SEINE
- « LE NOËL DE NOS AÎNÉS » : BILAN DE L'OPÉRATION ..... PAGE 5

## VIE ÉCONOMIQUE

- 2021 : UN BUDGET OFFENSIF
- SUBVENTIONS : LE MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU D'AIDES ..... PAGE 6

## CADRE DE VIE

- LES ESPACES VERTS ET FORESTIERS DE LA VILLE ..... PAGE 7
- UNE RÉNOVATION D'ENVERGURE DANS LE QUARTIER SAINT-NICOLAS
- PROCHAINS TRAVAUX
- DES NOUVELLES DE LA MAISON DE SANTÉ ..... PAGE 8

## VIE DE LA CITÉ

- ÉGLISE SAINT-JEAN, UN PATRIMOINE À PROTÉGER ..... PAGE 9
- MÉDIATHÈQUE : DE BEAUX ESPACES INTÉRIEURS
- DANS LES COULISSES DU FONDS ANCIEN ..... PAGE 10

## LA VIE COMMUNALE ET VOUS

- MISSIONS SENTINELLES ..... PAGE 11



## LE MOT DU MAIRE

---

Hubert Brigand

Maire de Châtillon-sur-Seine

# Demain, un double défi : activité économique et environnement

Depuis mars 2020, en raison du contexte sanitaire national, la municipalité a pris un certain nombre de décisions ayant un impact à la fois financier et social. L'objectif était d'accompagner commerçants et habitants à franchir le cap de l'année 2020. Mais cette situation perdure et nous contraint à nous projeter pour envisager de nouvelles formes de vie et développer nos capacités de réaction en phase avec les réalités de notre ville.

Demain, il nous faudra trouver un juste équilibre entre relance économique et développement écologique harmonieux.

La création d'un nouveau quartier sur le site de l'ancienne fonderie, et la protection de notre patrimoine naturel avec des plantations d'arbres, sont des exemples concrets de ce que nous allons entreprendre en 2021.

Et je n'oublie pas les grands dossiers du moment (médiathèque, Maison de santé, réhabilitation de l'église Saint-Jean, du centre-ville...).

En parcourant les grandes lignes du budget 2021, vous constaterez que nous avons la capacité financière pour mener à bien ces projets, pour maintenir les subventions aux associations et pour offrir des tarifs municipaux très abordables. Tout a été mis en œuvre pour être prêts lors de la reprise.

Enfin, je conclurai en adressant à tous un message d'espoir et d'optimisme qui passe par la vaccination du plus grand nombre.

Encouragements à tous.

Très cordialement  
Le Maire,

# Infos pratiques



## CONTACTER LA MAIRIE

Hôtel de Ville  
Place de la Résistance  
21400 Châtillon-sur-Seine  
Tél. : 03 80 91 50 50  
[contact@mairie-chatillon-sur-seine.fr](mailto:contact@mairie-chatillon-sur-seine.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le samedi : de 9h à 12h

[www.mairie-chatillon-sur-seine.fr](http://www.mairie-chatillon-sur-seine.fr)

 [villedechatillonsurseine](https://www.facebook.com/villedchatillonsurseine)

## PIÈCES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour vos demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, vous devez prendre rendez-vous en mairie et venir muni de votre pré-demande à établir via internet : <https://ants.gouv.fr> ainsi que des pièces suivantes :

- photo récente de moins de six mois (non découpée)
- justificatif de domicile de moins d'un an
- copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois

## DÉCHETTERIE

**HORAIRES DU 1<sup>ER</sup> AVRIL  
AU 30 SEPTEMBRE**

- lundi : 14h-18h
- mardi : 9h-12h
- mercredi : 9h-12h et 14h-18h
- jeudi : 9h-12h
- vendredi : 14h-18h
- samedi : 9h-12h et 14h-18h

Rue Jean-Philippe Rameau  
Tél. : 07 77 31 89 90

## ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Permanences sur rendez-vous.

Mairie de Châtillon-sur-Seine  
Tél. : 03 80 91 50 50

## SERVICE URBANISME

Pour toute demande de :

- réalisation de travaux sur habitation, bâtiment d'activité ou autre
- ouverture ou réouverture d'un établissement recevant du public

Mairie de Châtillon-sur-Seine  
Tél. : 03 80 91 50 50

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

**PERMANENCE DE JEAN-LUC FOURNIER**  
Le deuxième mardi de chaque mois de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Centre Socio-Culturel et de Loisirs  
11, rue Albert Camus  
Tél. : 06 85 04 41 15

## CIRCULATION DES VÉLOS ET TROTTINETTES

Pour la sécurité des piétons, les vélos et trottinettes ne doivent pas circuler sur les trottoirs de la ville.

## DON DU SANG

### PROCHAINES COLLECTES

- mercredi 31 mars : de 8h30 à 12h30
- mercredi 2 juin : de 15h à 19h

Salle Luc Schröder  
Réservez votre rendez-vous sur le site : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## MARCHÉ

Chaque samedi matin, de 8h à 13h.

Place du 8 mai 1945

## CINÉMA MUNICIPAL

Cinéma Le Select  
46, rue Maréchal de Lattre de Tassigny  
Tél. : 03 80 81 84 21  
[cinemadechatillon@orange.fr](mailto:cinemadechatillon@orange.fr)

## THÉÂTRE MUNICIPAL

Théâtre Gaston Bernard  
Place du 8 Mai 1945  
Tél. : 03 80 91 39 51  
[resa.tgb@wanadoo.fr](mailto:resa.tgb@wanadoo.fr)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

9, rue des Avocats  
Tél. : 03 80 91 38 64  
[bib.chatillon-sur-seine@wanadoo.fr](mailto:bib.chatillon-sur-seine@wanadoo.fr)

## PISCINE MUNICIPALE

Esplanade Saint-Vorles  
Tél. : 03 80 81 64 13  
[piscinedechatillon@orange.fr](mailto:piscinedechatillon@orange.fr)

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

17, rue de Seine  
Tél. : 03 80 81 28 39  
[ecoledemusique.chatillon@orange.fr](mailto:ecoledemusique.chatillon@orange.fr)

## LE NOËL DE NOS AÎNÉS

### Bilan de l'opération



974 séniors, comme ici Monsieur Séverin, ont reçu 3 bons de 10€.

Les conditions sanitaires n'ont pas permis d'organiser le traditionnel repas de fin d'année que la Ville offre à ses Aînés habitant Châtillon-sur-Seine. Contrainte d'annuler ce moment festif attendu par près de 400 convives, la municipalité a décidé d'envoyer à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans 3 bons d'achat de 10 € à dépenser dans les 29 commerces alimentaires et restaurants de la Ville. Et c'est donc avec un plaisir non dissimulé que 974 séniors ont pu utiliser leurs bons d'achat. 29220€ ont ainsi été dépensés chez les commerçants Châtillonnais. Cette action a rencontré un vif succès et a permis d'apporter un peu de douceur en cette fin d'année 2020. Le Maire a reçu de nombreux messages de remerciements pour cette initiative.

## NOUVELLES SPORTIVES

### Nathalie Vion nouvelle présidente du comité départemental de rugby

Depuis 2008, Nathalie Vion s'est investie dans le milieu du rugby.

Après avoir pris en charge le secrétariat du club local, elle a passé les différents brevets fédéraux (éducatrice en école de rugby puis entraîneur « jeunes »).

En 2010, tout naturellement, elle intégrait le comité directeur du Département.

Elle a été reçue par Hubert Brigand, entouré d'Alain Pozzobon, président de l'OMS, et d'Yves Lejour, adjoint aux sports. Lors de cette rencontre, elle a présenté les trois axes de l'action



qu'elle mènera lors de son mandat : la sensibilisation des scolaires dans le cadre de l'éducation nationale, la cohésion des 17 clubs du département et le développement du rugby féminin. Nous lui transmettons nos plus vives félicitations et tous nos encouragements.

## SANTÉ

### Le centre de vaccination de Châtillon-sur-Seine



L'accueil est assuré par les professionnels de santé et les bénévoles.

Dès l'annonce faite par le gouvernement, la Ville de Châtillon-sur-Seine s'est portée immédiatement candidate pour mettre en place un centre de vaccination.

Le maire remercie tout particulièrement les professionnels et bénévoles qui ont répondu spontanément à son appel et

qui assurent, à la satisfaction de tous, accueil et vaccination des Châtillonnais.

Notre organisation nous permettra, le moment venu, d'augmenter la capacité du centre afin de répondre le plus rapidement possible aux sollicitations des séniors, dans un premier temps, puis des autres tranches d'âge.

# 2021 : un budget offensif

Le budget principal de la Ville pour l'exercice 2021 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 15 931 494 €, dont 7 457 794 € pour le fonctionnement et 8 473 700 € pour l'investissement. Voici les lignes majeures de ce budget.

## ASSOCIATIONS

### Subventions : le maintien d'un haut niveau d'aides

Les associations bénéficiaires d'une aide ont obtenu une subvention de fonctionnement identique à l'année précédente. Le conseil municipal réuni le 17 décembre 2020 a ainsi voulu manifester sa volonté de soutenir la vie associative de la Ville pour faciliter la reprise des activités.

#### MONTANTS ATTRIBUÉS

Associations culturelles	87 800 €
Associations sportives	99 363 €
Autres associations	34 480 €
<b>TOTAL</b>	<b>221 643 €</b>



Sur le Forum des Associations.

## FUNCTIONNEMENT DÉPENSES

- Charges à caractère général (produits divers, fournitures scolaires, éclairage public, espaces verts, hygiène, transports, télécommunications...): **2 987 158,08 €**
- Charges de personnel : **2 773 791,00 €**
- Charges courantes (contingent incendie, frais de mission, contributions intercommunales, subventions aux associations...): **1 077 297,00 €**

## RECETTES

- Patrimoine et activités des services (bibliothèque, école de musique, cinéma, piscine, locations diverses...): **1 076 413,14 €**
- Revenus locations d'immeubles et redevances : **569 433,14 €**
- Subventions État, Région, Département et autres : **2 261 959,00 €**
- Impôts et taxes : **3 957 401,86 €**

## INVESTISSEMENTS PRÉVISIONS 2021

- Administration générale (mobilier, informatique, subventions travaux commerces, habitat...): **300 000,00 €**
- Équipements sportifs : **695 800,00 €**
- Urbanisme : **152 000,00 €**
- Culture (médiathèque, théâtre, cinéma, école de musique...): **816 500,00 €**
- Patrimoine ancien (églises): **1 347 500,00 €**
- Équipements scolaires : **300 000,00 €**
- Patrimoine divers (bâtiments municipaux, constructions, centre-ville, maison de santé...): **4 454 000,00 €**
- Services techniques (serres municipales, matériels et véhicules, forêt, signalisation et pavé...): **165 000,00 €**

## DES TARIFS COMMUNAUX INCHANGÉS

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité modifier les tarifs de ses services (cinéma, théâtre, piscine, école de musique, etc.) et des diverses locations.



# Les espaces verts et forestiers de la Ville

Surveillance sanitaire, abattages, reboisements, aménagements...  
Notre patrimoine environnemental fait l'objet d'une gestion constante.

195  
hectares

C'est la surface de la forêt communale, constituée essentiellement de chênes.



« Ville dans un Parc », Châtillon-sur-Seine porte une attention particulière à la production et la protection paysagère de la commune, tout en assurant l'accueil du public.

## LA FORÊT COMMUNALE

Gérée par l'ONF par un plan de gestion de 15 ans, de nombreux travaux sont réalisés chaque année, tels que le débroussaillage, le fauchage et élagages des lignes, la maintenance des cloisonnements d'exploitation ou l'ouverture de cloisonnements sylvicoles...

Afin de préserver l'espace de la forêt communale en priorité



Les aires de jeux aménagées dans la forêt sont appréciées des familles.

aux promeneurs, la chasse y est interdite. Seule une battue y est organisée une fois par an pour éviter une surpopulation d'animaux et limiter les dégâts de culture dans les parcelles agricoles à proximité.

## DES ACTIVITÉS POUR TOUS

- Parcours de santé : d'une longueur de 1 500 mètres, il est composé de 16 agrès.
- Parcours botanique : des plaques d'identification permettent de découvrir des arbres d'essences différentes sur 300 mètres.
- 2 aires de détente sont équipées de jeux pour enfants (toboggan, tyrolienne, balançoires...), de tables pour pique-nique et de barbecues.

## LES ARBRES EN VILLE

Un diagnostic dans les parcs et jardins est réalisé tous les 5 ans par les services de l'ONF, ce qui représente environ 200 arbres sur l'ensemble de la Ville. À la suite de ces

diagnostics, des travaux d'élagage et abattage sont entrepris lorsque la situation est jugée dangereuse.

## UN ARBRE ABATTU, DEUX ARBRES REPLANTÉS

L'arbre occupe une place importante dans notre cité. C'est pourquoi des programmes de replantation sont systématiquement réalisés suite aux abattages, ce qui représente environ 20 arbres par an.

Des actions de plantations d'arbres sont également organisées dans les écoles maternelle et élémentaire Carco et maternelle Rousselet afin de sensibiliser les jeunes générations.

## À SAVOIR

- Les arbres exploités en forêt communale sont aussi récupérés par les Services Techniques de la Ville pour refaire des bancs ou autre mobilier urbain.
- La plantation d'un verger conservatoire est prévue à l'automne prochain.

**VOIRIE**

## Prochains travaux

Plusieurs travaux de réfection de trottoirs et chaussées se dérouleront à partir du mois de mai dans différents points de la Ville. Voici la liste des rues concernées :

- trottoirs au rond-point Francis Carco
- placette rue Albert Camus
- place hameau de Marigny
- trottoirs aux abords de la médiathèque
- travaux d'entretien sur le chemin de la Petite Dame Guie
- chaussée et trottoir rue Saint-Nicolas
- trottoir au droit des immeubles de la rue du Petit Versailles

Montant estimatif des travaux :  
130 000 € TTC

**ENFOUISSEMENTS ET RÉSEAUX**

## Une rénovation d'envergure dans le quartier Saint-Nicolas



C'est un chantier important qui a débuté courant janvier dans le quartier Saint-Nicolas. Il concerne les travaux d'enfouissement mais aussi la rénovation nécessaire de plusieurs réseaux.

### ENFOUISSEMENT

Les réseaux d'électricité, téléphone et éclairage public vont être enfouis dans la rue Saint-Nicolas, sur une longueur de 150 mètres.

### RÉSEAU GAZ

Les travaux gaz, réalisés par GrdF pour une durée de 2 mois, concernent la rue Saint-Nicolas, la rue des Avocats, la rue Désiré Nisard, la rue Thurot, la rue du Bourg-à-Mont et la

ruelle Saint-Germain. Une ancienne canalisation va être supprimée et remise à neuf avec reprise de tous les branchements.

### FIBRE OPTIQUE

L'entreprise SNCTP est à l'œuvre dans la rue Désiré Nisard pour une durée d'un mois. Une canalisation va être posée entre la rue Saint-Nicolas et la rue du Bourg-à-Mont.

L'ensemble des travaux devraient se terminer fin mars, puis viendront ceux de réfection de la chaussée. Ils vont permettre de moderniser mais aussi de mettre en valeur le cachet de ce quartier historique de la Ville.



**SANTÉ**

## Des nouvelles de la Maison de Santé

Le permis de construire de la future Maison de Santé a été déposé et le dossier d'avant-projet définitif a été validé lors du dernier Conseil Municipal.

Le coût de l'opération s'élève à 2,6 M€ TTC et la surface du futur bâtiment sera de 880 m<sup>2</sup>.

La prochaine étape du dossier concerne la consultation des entreprises, qui aura lieu au printemps 2021.

# Église Saint-Jean, un patrimoine à protéger

D'importants travaux de réfection ont débuté mi-février afin de préserver et mettre en valeur cet édifice remarquable du XVI<sup>e</sup> siècle.



Située dans l'ancien quartier de la Ville appelé « Chaumont », entre les rues Saint-Jean et Docteur Robert, l'église Saint-Jean-Baptiste de Châtillon-sur-Seine a été bâtie à partir de 1537.

Elle est reconnaissable par ses arcs-boutants latéraux enchassés dans les maisons voisines – les imposants contreforts servent à soutenir l'édifice – mais reste assez méconnue des Châtillonnais.

La charpente d'origine va être conservée et renforcée.

Elle présente pourtant des caractéristiques architecturales et un mobilier remarquables. Des vitraux, tableaux ou un statuaire faisant l'objet d'une inscription aux Monuments historiques font de cette église un véritable petit musée.

La première phase de rénovation va durer environ 15 mois et consistera à renforcer la maçonnerie de l'édifice. Elle sera suivie de la réalisation d'enduits sur les façades. Des travaux de renfort vont également être effectués au niveau de la charpente avec réfection totale de la toiture. Les extérieurs de l'église seront ensuite mis en valeur par éclairage. C'est l'entreprise Pateu et Robert qui va procéder aux installations de chantier et à la pose des échafaudages.

990 000 €

C'est le coût HT des travaux de la première phase de rénovation.

*Arbre de Jessé, vitrail datant de 1551.*



### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## Dans les coulisses du fonds ancien



Chaque ouvrage est soigneusement identifié.

Depuis le mois de décembre, le précieux fonds ancien de la Ville est en cours de traitement, avant son futur transfert dans le bâtiment de la Médiathèque.

La société Aurexus, spécialisée dans la conservation et la gestion de ce type de fonds est à l'œuvre pour quelques mois.

Cette action, financée en partie par la DRAC, a pour but de recoter et d'identifier chaque ouvrage. Une étiquette mobile contenant une cote est apposée dans chaque document.

Un catalogage est également effectué par prises de vues photographiques des pages de titres, afin de créer des notices détaillées et informatisées.

## MÉDIATHÈQUE

## De beaux espaces intérieurs

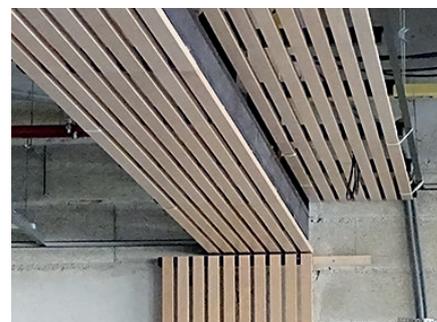


Les aménagements du futur Centre Culturel Médiathèque se poursuivent, offrant une vue d'ensemble plus précise des espaces intérieurs du bâtiment.

Après la réalisation des plafonds et cloisons, les travaux d'habillage en bois ont débuté dans la salle d'animations, le hall d'entrée et la grande salle. Viendra ensuite la préparation des sols.

Les réseaux de distribution de chauffage et l'installation électrique sont également en cours.

Côté extérieur, l'habillage en pierre des façades et murs sera bientôt terminé, permettant de passer à la finition des enduits et l'aménagement des abords du bâtiment.



Des matériaux nobles pour les habitages intérieurs et extérieurs.



Les cloisons des bureaux ont été posées.



Ces missions Sentinelles sont appelées à se renouveler régulièrement chez nous.

## Missions Sentinelles

Depuis quelques semaines, nous avons eu la chance d'accueillir la mission Sentinelle à trois reprises dans notre Ville.

Cette opération de l'armée française, placée sous la responsabilité du préfet du département, a été déployée au lendemain des attentats de janvier 2015 pour faire face à la menace terroriste sur le territoire national et protéger les « points » sensibles du territoire.

Même si la Ville de Châtillon-sur-Seine n'est pas considérée comme une zone « sensible », il est normal que cette protection puisse s'exercer également, et ponctuellement, dans des zones plus rurales.

Les militaires, soit de carrière ou issus de la Réserve (souvent des étudiants), venaient de Belfort (90) ou d'Olivet (45). Ce sont des militaires aguerris. Certains d'entre eux ont même effectué des missions en Opex (Opérations Extérieures, comme au Mali par exemple). Au nombre d'une vingtaine, divisée en deux groupes, ils sont toujours sous la responsabilité d'un Chef de Groupe ou d'un Officier.

Il est à noter que les retours que nous avons obtenus de leur part sont très positifs, très agréablement surpris par l'accueil chaleureux des Châtillonnais. C'est également un honneur pour nous de les accueillir.

## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



- ✓ Vous avez moins de 25 ans
- ✓ Vous êtes domicilié(e) à Châtillon-sur-Seine depuis plus d'un an
- ✓ Vous êtes inscrit(e) pour la première fois dans une des auto-écoles de Châtillon-sur-Seine

Pour en bénéficier\*, vous devez déposer un dossier en mairie avec les pièces suivantes :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de la dernière taxe d'habitation (ou celle des parents)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (ou celui des parents)
- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus (ou celui des parents)
- Le nom de l'auto-école où vous êtes inscrit(e)

\* Sous condition de revenus.

Après examen de votre demande, un bon indiquant la somme allouée par la Ville vous sera remis. Vous pourrez alors le déposer dans l'auto-école choisie, cette somme viendra en déduction des sommes dues à votre auto-école.



**PROFITEZ-EN !**



HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA RÉSISTANCE - 21400 CHÂTILLON-SUR-SEINE

Tél. 03 80 91 50 50 - courriel : [contact@mairie-chatillon-sur-seine.fr](mailto:contact@mairie-chatillon-sur-seine.fr)

# PROCHAINEMENT

MOISSE ILLUSTRATION

## CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER À CHÂTILLON-SUR-SEINE



## UNE NOUVELLE RÉSIDENCE

~ SUR LE SITE DE L'ANCIENNE FONDERIE ~

### LOGEMENTS À VENDRE

Du F2 au F5 selon les demandes, dans un bâtiment à 4 niveaux avec ascenseur.

### CONFORT

Situation idéale, au calme, proche du centre-ville et des commerces, avec arrêts de bus à proximité.

### ENVIRONNEMENT

Des logements de qualité avec jardins, terrasses, espaces verts communs ou individuels.

# RENSEIGNEMENTS : 03 80 91 50 50